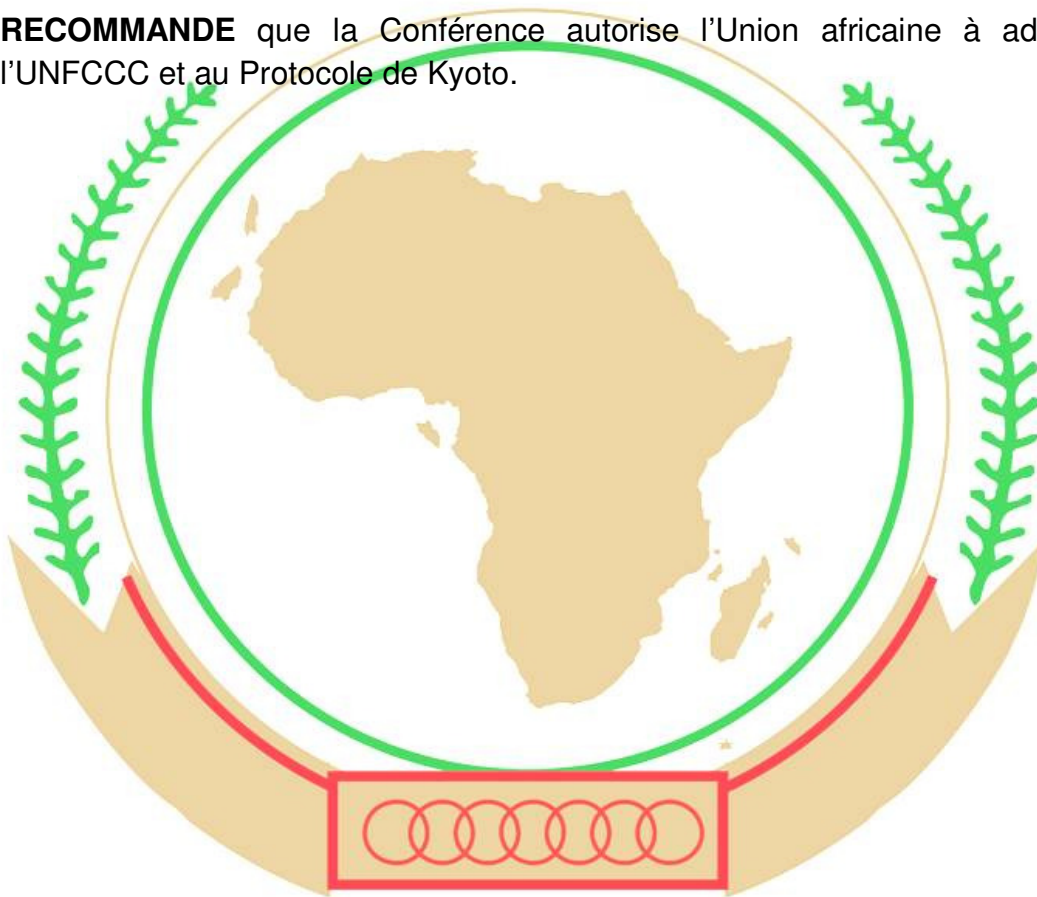


**DECISION SUR L'ADHESION DE L'UNION AFRICAINE
A LA CONVENTION –CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES (UNFCCC) ET AU PROTOCOLE DE KYOTO**

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** de la Note conceptuelle sur les justifications de l'adhésion de l'Union africaine à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) et au Protocole de Kyoto ;
2. **RECOMMANDE** que la Conférence autorise l'Union africaine à adhérer à l'UNFCCC et au Protocole de Kyoto.



Adoptée par la Quinzième session ordinaire du Conseil exécutif à Syrte, Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste le 1^{er} juillet 2009